

## Appui aux Finances Publiques

La reprise d'une coopération structurée a permis d'opter, en coordination avec les bailleurs et l'administration congolaise, pour une approche sectorielle de soutien à la réforme des finances publiques en RDC de manière à promouvoir une approche globale qui intègre un ensemble de thématiques telle que la chaîne de la dépense, les marchés publics, les régies financières, l'élaboration du budget, les institutions de contrôle, etc.

L'engagement de la RDC à conduire un processus de réformes des finances publiques a abouti à la réalisation d'une évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA (*Public Expenditure and Financial Accountability* – dépenses publiques et responsabilité financière). Cette méthodologie présente l'avantage de permettre un suivi périodique des progrès réalisés.

Afin de soutenir le gouvernement dans ce processus de réformes des finances publiques, la Communauté européenne, en collaboration avec d'autres bailleurs, est activement impliquée dans ce secteur notamment à travers des activités sous le 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> FED mais également à travers la conduite d'un exercice tel que le PEFA.

- **Le PEFA** (*Public Expenditure and Financial Accountability* – dépenses publiques et responsabilité financière) vise à évaluer la performance des systèmes de gestion des finances publiques, en suivre les progrès, fournir un fonds commun d'information sur cette performance des finances publiques et simplifier la collecte des informations requises par les bailleurs de fonds.

Le PEFA est un instrument conjoint, initié en décembre 2001 par la Commission européenne et la Banque Mondiale, rejoints peu après par le FMI, la France, la Grande Bretagne, la Suisse, la Norvège ainsi que le Partenariat Stratégique pour l'Afrique. La présente analyse pour la RDC a été financée par la Commission européenne.

Une version provisoire du rapport a été discutée avec les autorités congolaises en charge des finances publiques et les bailleurs de fonds lors d'un atelier de validation qui s'est tenu en janvier 2008. Les remarques et suggestions finales formulées lors du dernier atelier ont été intégrées au rapport final. Ainsi, ce rapport final du PEFA, produit d'une concertation participative, constitue un véritable diagnostic des finances publiques neutre, indépendant et coordonné.

**Le texte intégral du PEFA peut être téléchargé ici: [rapport PEFA final.doc](#)**

- **La suite du PEFA**

La finalisation du rapport PEFA ne signifiera pas la fin de l'exercice, mais une première étape vers une approche intégrée des finances publiques qui se décompose en trois grandes étapes :

- un diagnostic commun sur les finances publiques dans le temps, l'évolution de la performance des systèmes des finances publiques,
- l'élaboration et la mise en œuvre – sur la base du diagnostic PEFA – d'une stratégie de réforme des finances publiques complétée par un plan d'actions identifiant les axes d'activités et les résultats attendus,
- l'élaboration par les bailleurs, sur la base de ce plan d'action, d'un programme coordonné d'appui institutionnel à la réforme des finances publiques.

Une assistance technique a commencé mi-juin 2008 – en étroite collaboration avec la Banque Mondiale - afin de soutenir les autorités congolaises dans leur utilisation du diagnostic du rapport PEFA comme base pour l'élaboration d'une stratégie/plan d'action de réformes des finances publiques en RDC.

- Dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED, un **Programme d'Appui à la Gouvernance (PAG)** a été signée en janvier 2007. D'un montant de 33 millions d'euros, ce programme, qui comprend un volet finances publiques, vise, entre autres, à contribuer à la mise en œuvre du Plan Stratégique de réforme des finances publiques, ainsi qu'à l'amélioration de la gestion des finances publiques, notamment par un renforcement des institutions de contrôles externes et internes.

Les résultats suivants sont envisagés :

- i. les capacités de fonctionnement des Commissions économiques et financières de l'Assemblée nationale et du Sénat seront renforcées
  - ii. les capacités de fonctionnement de la Cour des Comptes seront renforcées
  - iii. la politique sectorielle et le Plan Stratégique de Réforme des Finances Publiques seront adoptés.
  - iv. les capacités de fonctionnement des institutions chargées de la gestion des finances publiques éligibles à l'enveloppe d'appui aux finances publiques, seront renforcées.
- **Le PIN 10<sup>ème</sup> FED** a retenu le domaine de la « gouvernance » comme un des trois domaines de concentration pour la RDC. Dans ce cadre, 10 millions d'euros ont été programmés pour l'appui à **la gouvernance économique**, comprenant notamment un appui en matière de gestion des finances publiques.